



**ENTRAIGUES**  
SUR LA SORGUE

*Entraigues-sur-la-Sorgue, le 5 juillet 2024*

*Le Maire*

Mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue  
Service de l'urbanisme  
Tél : 04.90.16.01.63  
Courriel : [lchauvot@mairie-entraigues.fr](mailto:lchauvot@mairie-entraigues.fr)  
Nos références : AC/LC 2024/N°864

À

**Monsieur Samuel HULLOT**  
**Commissaire enquêteur**

**Objet** : Enquête publique pour la modification n°5 du PLU

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Dans le dossier relatif au projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme, mis à l'enquête publique, dont vous avez été nommé par le Tribunal Administratif de Nîmes comme commissaire enquêteur, nous avons proposé de mettre un emplacement réservé n°69, sur les parcelles cadastrées section BS 206 et 257, afin de créer une aire de stationnement pour camping-car.

En raison du caractère fragile de ce secteur, proche d'un secteur inondable par ruissellement, et au regard des faiblesses d'accès de cette zone par un simple passage à niveau, la commune ne souhaite pas donner suite à ce projet de création d'une aire de stationnement pour camping-car dans ce secteur.

En conséquence, la commune demande l'évolution du plan de zonage et de la liste des emplacements réservés pour intégrer la suppression de l'emplacement réservé n°69.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur le commissaire-enquêteur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Maire,

  
Guy MOUREAU



**PJ** : Localisation de la suppression de l'emplacement réservé

